

**Province de Québec**  
**Municipalité de Chartierville**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 7 octobre 2024 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire Denis Dion.

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseillère poste #1  
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2  
M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3  
M. Frédéric Landry, conseiller poste #4  
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5  
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

**24-4162**

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2024.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - 8.1. Mandat Cain Lamarre – Banque d'heures.
  - 8.2. Attribution du contrat pour la construction d'un bâtiment accessoire pour les loisirs.
  - 8.3. Achat de deux vélos de montagne et casques.
  - 8.4. FRR 2 – Projet ameublement bâtiment des loisirs (remplacement projet dôme).
  - 8.5. FRR 4 – Autorisation projet Sentiers Frontaliers.
  - 8.6. Contribution municipale pour Mémorial au cimetière.
  - 8.7. Appui à la Grande semaine des tout petits.
  - 8.8. Offre de service ingénieur forestier
  - 8.9. Achat d'un ordinateur pour la bibliothèque
  - 8.10. Ajout d'un point d'accès pour le réseau WIFI
  - 8.11. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-02
  - 8.12. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-03
  - 8.13. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-04
  - 8.14. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-05
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

**3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour**

La période de question ouvre à 19 h 01 :

1. Au point, 8.3 Achat de deux vélos de montagne et casques, est-ce pour en faire la location?

La période de question est close à 19 h 02.

**4. Adoption du procès-verbal :**

**24-4163**

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 septembre 2024.

**5. Adoption des revenus & dépenses :**

**24-4164**

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre

2024 pour un total des dépenses d'une somme de 74 205,96 \$ et un total des revenus d'une somme de 236 827,09 \$.

#### **6. Rapport du Maire :**

M. Denis Dion informe qu'il y a certain avancement concernant le projet de SHED panoramique avec le CLD du Haut-Saint-François, entre autres, une somme disponible de 28 000 \$ pour le projet de Chartierville ne reste plus qu'à confirmer que la construction se fera au printemps 2025. Concernant le réseau de la fibre optique de la MRC du Haut-Saint-François, celui-ci informe que le premier terme de l'entente arrivera en octobre 2025 et que la survie de l'entente n'est pas certaine. Finalement, M. Dion informe qu'il a assisté à un atelier cartographique web concernant la protection des Terres publiques du Québec.

#### **7. Rapport des comités ad hoc :**

M. Frédéric Landry précise qu'il y aura du développement concernant le projet de la SHED panoramique au 14 octobre.

M. Claude Sévigny informe que le tracé du sentier pédestre (boucle) du Ruisseau Mining est complété et qu'il n'y a pas d'enjeu au niveau des milieux humides. Celui-ci donne de l'information concernant le projet de Sentiers Frontaliers au FRR 4 et qu'il a assisté à la marche aux flambeaux à Dudswell.

Mme Lise Bellehumeur annonce que le lancement des lanternes chinoises est prévu pour le samedi 12 octobre à la Halte routière de Chartierville.

M. Simon Lafrenière informe que les travaux de réfection majeur sur le chemin Saint-Paul sont débutés et que ceux sur la route Verchères et le 10<sup>e</sup> rang sont toujours prévus pour le mois d'octobre.

Mme Joane Dubé informe que le Réseau Biblio de l'Estrie lance un concours pour le mois d'octobre, il suffit de se rendre à la bibliothèque municipale de Chartierville et celle-ci précise que les festivités du 155<sup>e</sup> anniversaire de Chartierville se dérouleront le samedi 12 juillet 2025.

#### **8. Informations, correspondances et demandes diverses :**

**24-4165**

##### *8.1. Mandat Cain Lamarre – Banque d'heures.*

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Que la banque d'heure représente 15 heures pour 3 000 \$, non applicable aux dossiers judiciairisés et non transférables l'année suivante.

Adopté à l'unanimité

**24-4166**

##### *8.2. Attribution du contrat pour la construction d'un bâtiment accessoire pour les loisirs.*

Attendu qu'un appel à soumissionné a été envoyé à trois entrepreneur pour la construction d'un bâtiment accessoire pour les loisirs;

Attendu qu'une seule soumission a été déposée au bureau municipal et que celle-ci a été jugée conforme;

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyée par Mme Lise Bellehumeur

Que la municipalité de Chartierville accorde le contrat pour la construction d'un bâtiment accessoire à Construction Lucien Veilleux, selon le document d'appel d'offres et le bordereau de soumission déposée.

Adopté à l'unanimité.

**24-4167**

##### *8.3. Achat de deux vélos de montagne et casques.*

Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite encourager la découverte de ses pistes de vélos de montagnes;

Attendu que la municipalité de Chartierville s'est vu accorder un financement par le FRR 2 pour l'achat de vélos de montagne;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville accepte la soumission de Sports 4 saisons enr. pour l'achat de deux vélos de montagnes et deux casques de protection pour un montant de 2 911,96 taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

**24-4168**

*8.4. FRR 2 – Projet ameublement bâtiment des loisirs (remplacement projet dôme).*

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 2 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville a présenté un projet pour l'aménagement d'un dôme en toile pour la patinoire extérieure dans le cadre de l'aide financière;

ATTENDU QUE le projet du dôme n'a pas été retenu par le PAFIRSPA;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville n'ira pas de l'avant avec le projet du dôme dû au manque de financement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville désire présenter un projet pour l'achat d'ameublement pour le nouveau bâtiment accessoire des loisirs en remplacement du projet du dôme en toile pour la patinoire d'extérieure dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de la municipalité de Chartierville s'engage à participer au projet pour l'achat d'ameublement pour le nouveau bâtiment accessoire des loisirs et à assumer une partie des coûts;

– Le conseil de la municipalité de Chartierville autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 2 du Fonds régions et ruralité;

– Le conseil autorise Mme Paméla Blais directrice générale et greffière trésorière à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projet. Et sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière, le maire ou la directrice générale.

Adopté à l'unanimité

**24-4169**

*8.5. FRR 4 – Autorisation projet Sentiers Frontaliers.*

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville appui Sentiers Frontaliers dans sa démarche pour le dépôt d'un projet d'aménagement d'un accueil pour Sentiers frontaliers, Secteur Brise-Culottes dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Jean Bellehumeur et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de la municipalité de Chartierville appui la démarche et autorise Sentiers Frontaliers à participer au projet d'aménagement d'un accueil pour Sentiers frontaliers, Secteur Brise-Culottes à même les sommes disponibles pour la Municipalité de Chartierville au Fonds régions et ruralité volet 4;

– Le conseil de la municipalité de Chartierville autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

Adopté à l'unanimité

**24-4170**

*8.6. Contribution municipale pour Mémorial au cimetière.*

Attendu que le comité de gestion du cimetière aménagera un bâtiment de type «mémorial» étant donné la vente de l'église;

Attendu que le comité de gestion du cimetière a présenté une demande de contribution financière pour l'aménagement du Mémorial au cimetière de Chartierville;

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Simon Lafrenière

Que le conseil municipal de Chartierville réservera un montant de 5 000 \$ au budget 2025 pour contribuer au projet d'aménagement du Mémorial au cimetière.

Adopté à l'unanimité

**24-4171**

*8.7. Appui à la Grande semaine des tout petits.*

CONSIDÉRANT que la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;

CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- de sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- de mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- de briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- de mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en oeuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT que les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT que les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyée par Mme Lise Bellehumeur

Que ce conseil autorise le maire M. Denis Dion à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits!

Que ce conseil invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Adoptée à l'unanimité

**24-4172**

*8.8. Offre de service ingénieur forestier*

Attendu qu'il a été porté à notre attention qu'une coupe de bois sur notre territoire ne respecterait pas les normes au règlement de zonage;

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville accepte l'offre de service présentée par Mme Caroline Logan ingénieure forestière pour un montant approximatif de 2 000 \$ selon l'offre de service présentée.

Adopté à l'unanimité

**24-4173**

*8.9. Achat d'un ordinateur pour la bibliothèque*

Attendu que l'ordinateur de la bibliothèque municipale s'est arrêtée de fonctionner;

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal accepte la soumission présentée par Tech-Nic réseau conseil au montant de 858,95 \$ pour l'appareil et 105 \$ pour le support et l'installation taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

**24-4174**

*8.10. Ajout d'un point d'accès pour le réseau WIFI*

Attendu que le réseau WIFI n'est pas disponible dans l'ensemble du centre communautaire;

Attendu que le réseau WIFI est nécessaire lors d'activités (musique) et pour le bon fonctionnement des ordinateurs portables de la ressource en loisirs et de la direction générale;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Frédéric Landry

Que le conseil municipal accepte la soumission de Tech-Nic réseau conseil pour l'achat et l'installation d'un second point d'accès pour le réseau WIFI au montant de 281,99 \$ et 742,97 \$ pour l'installation taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

**24-4175**

*8.11. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-02*

Un avis de motion est donné par M. Simon Lafrenière pour le règlement numéro 2024-02 règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 100-2001 afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François.

**24-4175-01**  
**24-4175-02**

Un projet pour ledit règlement est également déposé et adopté.

Adopté à l'unanimité

**24-4176**

*8.12. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-03*

Un avis de motion est donné par M. Simon Lafrenière pour le règlement numéro 2024-03 règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 101-2001 afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François.

**24-4176-01**  
**24-4176-02**

Un projet pour ledit règlement est également déposé et adopté.

Adopté à l'unanimité

**24-4177**

*8.13. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-04*

Un avis de motion est donné par M. Simon Lafrenière pour le règlement numéro 2024-04 Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 102-2001 afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François.

**24-4177-01**  
**24-4177-02**

Un projet pour ledit règlement est également déposé et adopté.

Adopté à l'unanimité

**24-4178**

*8.14. Avis de motion et dépôt/adoption du projet de règlement 2024-05*

Un avis de motion est donné par M. Simon Lafrenière pour le règlement numéro 2024-05 Règlement modifiant le Règlement de construction numéro 104-2001 afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François.

**24-4178-01**  
**24-4178-02**

Un projet pour ledit règlement est également déposé et adopté.

Adopté à l'unanimité

## **9. Période de questions :**

La période de question ouvre à 19 h 30 :

1. Combien a coûté l'expropriation du lot de la Halter routière de Chartierville?
2. Pourquoi doit-on adopter des règlements de concordances?
3. Pourquoi le compte épargne est aussi bas?
4. Pourquoi ne pas faire construire le bâtiment des loisirs par des bénévoles?
5. Avez-vous prévu vendre des cartes de membres pour Vélos Eldorados?
6. Avez-vous installé une boîte pour recueillir des dons pour Vélos Eldorado?
7. Comment calculez-vous les entrées et sorties de Vélos Eldorados?
8. Avez-vous pensé que le lancement des lanternes laisse des débris sur les terrains des citoyens?

9. Quand allez vous prendre action pour faire réduire la vitesse des automobilistes sur le rang Verchères?
10. Quand est-il de la demande pour la baisse de vitesse sur la route 257 dans la côte près douanes?
11. Quand est-il des rencontres du comité de développement économique?
12. Avez-vous réfléchi à un règlement pour donner des crédits de taxes aux nouveaux arrivants?

La période de question est close à 20 h 02.

**10. Affaires nouvelles :**

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

**11. Levée de la séance :**

La séance est levée à 20 h 03 par M. Frédéric Landry.

**24-4179**

Denis Dion  
Maire

Paméla Blais  
Directrice générale et greffière trésorière

